



## Journée thématique d'échanges « Le Paysage comme médiation » - Agriculture et Biodiversité 29 septembre 2023 sur le Causse Méjean (48) COMPTE- RENDU

*Cette journée s'inscrit dans le cadre des journées thématiques initiées par le Réseau Paysage Occitanie et venait interroger la place du paysage comme bien commun : support des discussions et d'échanges entre les différents acteurs du territoire. Elle s'est déroulée en 2 temps avec une matinée en salle autour de plusieurs analyses et retours d'expériences d'acteurs locaux du paysage, de la biodiversité et de l'agriculture puis l'après-midi avec la visite du site de sauvegarde du cheval de Przewalski de l'association TAKH accompagné dans sa restructuration par Alain Freytet - Grand Prix National du Paysage.*

*Plus de cinquante personnes (élus locaux, universitaires, associations, agents de collectivités, services de l'État, professionnels...) étaient présents sur la journée ou demi-journée.*

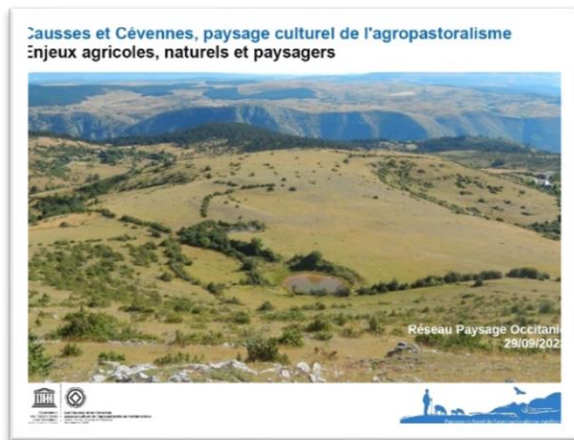
### Introduction de la journée

#### Mots d'accueil de

- **Didier COUDERC** - Président du CAUE Lozère, Conseiller départemental Maire de Saint Bauzile
- **Alain GUGLIEMETTI** - DREAL Occitanie pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie
- **Anne LEGILE** – Directrice du Parc National de Cévennes



# 1/Présentation du Bien Unesco et des enjeux agricoles, naturels et paysagers



*Par Morgane COSTES MARRE - chargée du patrimoine de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes*

*Lien vers vidéo pour voir la présentation :*

<https://vimeo.com/914544811>

*Pour en savoir plus :*

<https://causses-et-cevennes.fr/>

Le site de la rencontre est inscrit dans un large territoire entre Causses et Cévennes étalé sur quatre départements : Aveyron, Gard, Hérault, Lozère ; inscrit depuis 2011 comme Bien UNESCO au titre du « **Paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen** » :

- L'agropastoralisme présent depuis plus de 5 000 ans sur le territoire se définit par une forme de pastoralisme qui associe l'élevage des troupeaux sur des parcours et la production de fourrages et de céréales pour leur alimentation.
- Le paysage culturel selon l'UNESCO c'est une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature. Ils illustrent l'évolution de la société humaine et son établissement au cours du temps, sous l'influence des contraintes physiques, naturelles, sociales, économiques et culturelles.

Sur cette inscription on reconnaît comme attribut des éléments à la fois physiques mais aussi immatériels. Cette zone représente plus de 3 000 Km<sup>2</sup> pour seulement 22 000 habitants. Elle est couverte à 50% par des surfaces agricoles dont 80% sont des parcours : espaces non cultivés et non labourés. Elle comprend des paysages caractéristiques et très variés dont :

- 50% de causses calcaires, plus grande zone karstique d'Europe, offrant des paysages dits à allures steppiques maintenus ouverts par le pâturage.
- Des zones dites de « Monts » dominées par le granit avec des paysages dénudés utilisés pour les estives.
- Les Cévennes avec des massifs schisteux, des pentes très marquées et plus boisées avec de la polyculture : élevages, cultures.

Ces paysages forment une « Valeur Universelle exceptionnelle (VUE) » selon l'UNESCO qui témoignent d'une forte tradition culturelle d'une civilisation vivante qui continue depuis le néolithique.

Afin de pouvoir juger des enjeux et de l'évolution de ces paysages, l'Entente a mis en place plusieurs outils notamment un observatoire de l'Agropastoralisme avec des données valorisées à l'aide de l'outil Viz'Agreste développé par le ministère de l'agriculture. Cet outil, qui permet de visualiser des données, des graphiques et des cartes sous la forme d'un récit numérique, dresse un portrait inédit de la transhumance en France sous une forme nouvelle et attractive :

<https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/la-transhumance-collective.html>

Cette étude a permis de mettre en évidence les grandes tendances d'évolution et d'élaborer des mesures de vigilances dont :

- La diminution du niveau du pastoralisme avec plus d'agriculture et moins de parcours
- Le manque de document d'urbanisme avec parfois un manque de prise en compte des enjeux du Bien UNESCO
- La production d'énergies renouvelables
- La prédation du loup sur les troupeaux qui peut entraîner un changement de pratique pastorale
- Le changement climatique qui influe notamment sur le manque d'eau
- L'abandon du patrimoine bâti agropastoral : <https://causses-et-cevennes.fr/patrimoine-materiel>

Ce bâti agropastoral disparaît avec une fragilité d'adaptation dans le temps notamment sur un marqueur particulier du paysage caussenard : les clapas, issus d'un mot occitan : « un tas ». Une étude a été menée en 2019 sur ces clapas face à des pratiques de broyages et dérochages grâce à la mécanisation. Cette étude basée sur des recueils de paroles a montré la nécessité de réaliser des actions de sensibilisation pour montrer son rôle d'attribut du bien, un marqueur du causse, un témoin de l'histoire agraire qui comprennent plusieurs typologies mais c'est aussi un témoin archéologique important (notamment tumulus). Ce phénomène de disparition est accentué à la fois par la mécanisation, la PAC et un discours mal compris sur l'ouverture des milieux qui amène à une uniformisation des paysages. Sur ces causses nus, ces clapas sont aussi des lieux importants de refuge pour la biodiversité. Le défi aujourd'hui pour l'Entente est de conserver ce patrimoine pour le transmettre aux générations futures. Cela passe avant tout par le développement de la médiation et de la sensibilisation autour de ces attributs qui sont pour 90% privés tout en permettant de mieux intégrer les attentes sociétales.

## 2/Connaître et s'inspirer des initiatives et programmes du Réel – Cpie de la Lozère



*Par Manon PIERREL - Coordinatrice de projets en réseau au Réel CPIE Lozère*

*Et*

*Caroline ENTRAYGUES – Architecte conseil et directrice du CAUE 48*

*Lien vers vidéo pour voir la présentation :*

<https://vimeo.com/914549274>

*Pour en savoir plus :*

<https://reel48.org/>

Le Réel- CPIE de Lozère (Réseau d'éducation à l'environnement) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général depuis 23 ans qui a pour mission la sensibilisation du territoire aux enjeux environnements. Avec sa labélisation en Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) en 2019, le réseau accompagne de plus en plus de porteurs de projet en s'appuyant sur ces 80 structures. Cette pluridisciplinarité permet d'agir sur plusieurs thématiques comme par exemple : l'alimentation, l'eau, les déchets, la santé, l'environnement et l'accueil de la biodiversité sur le territoire toujours en travaillant sur la participation du public.

<https://www.cpie.fr/>. Le CPIE de la Lozère possède un fonctionnement atypique en réseau qui permet de proposer un accompagnement global avec des structures spécialisées et complémentaires sur chaque programme. Cette complémentarité permet la montée en compétence de chaque structure mais aussi de renforcer l'impact des actions menées en proposant sur une même action à la fois un accompagnement en direction des collectivités, une formation en direction des agents techniques et de la sensibilisation du grand public. Ce partenariat permet également de croiser les regards en apportant une approche spatiale, scientifique et d'animation.

Trois actions sont notamment développées :

- **Le projet Polliniz'acteurs**, mené par le CPIE de Lozère aux côtés de 9 autres CPIE du Massif Central, proposait d'agir sur deux axes : améliorer la connaissance des abeilles sauvages, avec un suivi scientifique par sites pour répertorier les différentes espèces d'Apidae sauvages, (deux sites en Lozère) et faire émerger des solutions concertées et concrètes de gestion environnementale en faveur des pollinisateurs avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires (en Lozère : le Valdonnez). Pour cela a été développé notamment la plantation d'un verger conservatoire, la formation des élus et agents techniques à des modes de gestion des espaces publics vertueux pour les pollinisateurs, l'organisation d'un chantier de plantation citoyen d'espèces locales favorables à la biodiversité.

*En savoir plus sur le programme :*

<https://reel48.org/inauguration-du-plan-daction-en-faveur-des-pollinisateurs-lechelle-du-valdonnez>

*En savoir plus sur le chantier de plantation :*

<https://reel48.org/retour-en-images-sur-les-chantiers-de-plantations-et-de-construction-dabris-en-faveur-des>

- **Les programme Cours OASIS**, un projet multi-partenarial qui sollicite de nombreux acteurs locaux : ALEPE, CAUE, Foyer rural les P'tits Cailloux et Jardin de Cocagne pour l'accompagnement des territoires, la création d'espaces renaturalisés accueillant le vivant et la biodiversité, la transformation des cours d'écoles et les échanges intergénérationnels favorisant la formation à l'animation nature des personnes en parcours d'insertion au Jardin de Cocagne de Lozère. Dans le cas de la cour d'école il est proposé une co-construction entre les usagers de la cour notamment les enfants avec une approche à la fois spatiale et de prise en compte du vivant. Ce programme a été financé par la DDETSPP grâce au partenariat avec le jardin de cocagne et le travail sur l'insertion.

*En savoir plus sur le programme :*

<https://reel48.org/renaturer-les-cours-decoles-un-projet-en-reseau-qui-valorise-linsertion>

- **Le programme « Accompagnement des territoires en faveur de la biodiversité autour de la Trame Verte et Bleue »** porté par l'Union Régionale des CPIE d'Occitanie avec entre autres des actions autour des haies, de la végétalisation et des mares. Le CAUE a participé à ce programme en proposant un stage d'une étudiante en paysage Elsa de Waele autour du paysage bocager et une journée à destination des élus.

L'approche en réseau proposé par le Réel CPIE et ses acteurs permet de venir créer des dynamiques globales sur un territoire.

### 3/Regards croisés sur la haie et l'arbre champêtre en Lozère



Par

*Martin DELAUNAY - Chargé de mission Natura 2000 – PAEC / Terre de Vie en Lozère*

*Nicolas VIGNAU – paysagiste-conseil CAUE 48*

*Baptiste VILLEMAGNE – chargé de mission agri-environnement Copage Lozère*

Lien vers vidéo pour voir la présentation :

<https://vimeo.com/915066865>

Pour en savoir plus :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/lozere>

Ce travail partenarial a été porté par trois structures travaillant dans les domaines spécifiques :

- **Le COPAGE** sur l'accompagnement agro-environnemental :  
<https://www.copage-lozere.org/>
- **L'Association Terre de Vie en Lozère** qui porte l'animation de trois sites Natura 2000 :  
<https://www.assoterresdevie.fr/environnement-et-biodiversite/>
- **Le CAUE de la Lozère** sur la qualité du cadre de vie :  
<https://www.les-caue-occitanie.fr/lozere>

Bien que ne faisant pas instinctivement partie de l'imaginaire paysager de la Lozère, la haie et l'arbre champêtre sont pourtant bien présents sur le département et apporte plusieurs qualités à la fois paysagère, environnementale et agricole. Chacune des trois structures avait des actions déjà engagées depuis de nombreuses années sur les haies mais l'une des premières actions communes a été la création d'un jury local pour le concours général agricole sur les pratiques de l'agroforesterie. Afin de prolonger cette dynamique et cette envie de culture commune, le CAUE a accueilli en 2022 une stagiaire en paysage Elsa de Waele via le programme du Réel CPIE sur la trame verte et bleue. Ce stage In Situ avait pour vocation de croiser les regards sur la haie : permanence dans les mairies, rencontre avec les agriculteurs, animations à destination des habitants et des touristes en lien avec l'Office de Tourisme. Ce travail a fait l'objet d'une exposition sur les représentations de la haie sur le territoire lors d'une journée technique et d'une soirée débat avec Sylvie Monnier – directrice de la mission haie AURA (<https://missionhaies.wixsite.com/mission-haies>). Comme on a pu le voir à la suite de ces travaux, il a été constaté un besoin de communiquer plus largement à l'échelle départementale sur les haies, toujours dans un souci de regards croisés et d'approche transversale. De là est nait l'envie de créer 4 plaquettes sur la haie et l'arbre champêtre : Connaître / Planter / Gérer / Valoriser. Les plaquettes ont à la fois une vocation scientifique, technique mais aussi pédagogique pour des actions scolaires par exemple. Elle se décline donc avec un intérieur et un extérieur illustré sous forme d'affiche et de frise avec la volonté d'avoir un support pédagogique.



## 4/ Un plan paysage sur des exploitations agricoles : l'expérience du Parc National des Cévennes



Par

*Eric DESSOLIERS - Chargé de mission Urbanisme et paysage – Parc National des Cévennes*

Lien vers vidéo pour voir la présentation :

<https://vimeo.com/914550306>

A l'inverse des Parcs Naturels régionaux, les Parc Nationaux possèdent des cœurs de parc règlementés qui obligent des actions de sensibilisation et une utilisation concertée. L'expérience des plans paysages agricoles s'inscrit dans cette démarche avec l'idée de construire le paysage et les projets avec les gens sur le terrain. Elle est arrivée par une problématique de paysage due aux cumuls des autorisations d'urbanisme ponctuelles mais sans planification et d'interrogation sur la valeur de ses paysages. La base de la méthode reprend « les plans paysages » nationaux mais à l'échelle de l'exploitation agricole. L'approche, le langage et la procédure est adaptée à cette micro-échelle : on ne va plus parler de diagnostic, d'enjeux de stratégies, mais de balade paysage, de pique-nique, de soirée diapo afin de créer une relation et un dialogue en dehors de toute demande d'autorisation, dans une démarche volontaire. Un groupe est ensuite composé par l'agriculteur pour partager le diagnostic du paysage. Une première expérience a été faite sur la commune d'Ispagnac à Mont Méjean sur une exploitation de 300ha de production caprine.

Les étapes de la méthode mise en place :

1. Visite du site avec l'agriculteur en amont
2. « Balade paysage » avec un groupe de personnes invitées par l'agriculteur selon un parcours qu'il a lui-même choisi.
3. « Soirée diapo » avec le groupe où chaque personne projette une photo qu'il a retenue de cette balade et la met en débat. En parallèle et en direct une carte des valeurs et co-construite et dessinée.
4. Cette carte d'état des lieux des grands enjeux est mise au propre suite à cette rencontre mais toujours en contact et en collaboration avec l'exploitant.
5. Un programme d'action est ensuite réalisé et co-construit lui aussi avec des regards croisés de techniciens du Parc aux expertises en lien avec la biodiversité, la gestion forestière, etc..., sans oublier le chapeau sensible du paysage.
6. Une présentation des actions spatialisées, classées par grands enjeux et matérialisées sur une carte.

Suite à ce test, trois autres expériences ont été réalisées en 2023 sur des exploitations d'élevage en cœur de parc avec plus ou moins de réussite mais avec à chaque fois une adaptation de la méthode avec l'éleveur. Les points positifs à retenir de ces expériences sont pour le parc : l'appropriation des paysages, le temps passé ensemble, les apports des regards croisés aussi bien avec les éleveurs qu'au sein même des équipes du Parc National des Cévennes. Les échanges ont aidé à prendre de la hauteur et à connaître les réalités de chacun. Le paysage a réellement été l'outil transdisciplinaire et sensible

qui a chapoté toutes ces actions. Ces actions posent les questions de suivis de cette action, de l'accompagnement qui est proposé par la suite par les éleveurs. Les enjeux paysagers étaient quelques fois limités car les éleveurs qui ont participé à cette démarche étaient volontaires et déjà sensibilisés. Les résultats obtenus posent également la question de la mise en œuvre des actions et de leurs accompagnements financiers ou non.

## Conclusion de la matinée

*David URSULET, sous-préfet de l'arrondissement de Florac*

## Après-midi : Visite du site de TAKH

*Alain FREYTET, maître d'œuvre du projet*

*Jean Louis PERRIN, directeur de TAKH*

*Jean-Philippe VERNHET, artisan maçon et lauzier « LAUZE ET PAYSAGE »*

*Caroline ENTRAYGUES, CAUE 48 accompagnement en amont de la maîtrise d'œuvre*

Date de lancement des travaux - Mars 2021

Date prévisionnelle fin travaux - Fin 2024

Pour en savoir plus :

<https://www.takh.org/>



## Présentation du projet de création du pôle scientifique et écotouristique des chevaux de Przewalski

Créée en 1990, sur les terres du Causse Méjean en Lozère, l'association TAKH joue un rôle déterminant pour la connaissance, la sauvegarde et la réintroduction d'une espèce menacée, le cheval de Przewalski. Après une dizaine d'années, 22 chevaux, nés sur le Causse Méjean, et ayant connu des conditions de vie proches de la vie sauvage, ont été envoyés dans leur aire d'origine en Mongolie d'où ils avaient totalement disparu. Depuis, le troupeau du Villaret continue de grandir et participe activement à

d'autres projets (envoi de chevaux en Russie, Espagne, France), et le troupeau de Mongolie a atteint 150 individus maintenant. Forte de cette expérience ancrée dans la conservation et la préservation de l'environnement, notamment la restauration des steppes et la protection d'espèces menacées, TAKH entend aujourd'hui diversifier ses actions et s'ouvrir au public en développant un nouveau volet pour partager ses connaissances et son savoir mais aussi pour assurer le financement des missions Sciences et Conservation du projet. Ainsi, depuis 2020, l'équipe pluridisciplinaire de TAKH œuvre à la mise en place d'un centre scientifique et écotouristique des chevaux de Przewalski sur le Causse Méjean, au Villaret. TAKH travaille étroitement avec l'ensemble des acteurs locaux et les collectivités pour développer son projet et s'inscrire dans un ancrage territorial fort sur un territoire rural très peu peuplé. L'association a fait appel, fin 2019 au CAUE, pour l'accompagner sur l'évaluation des besoins et des enjeux et la sélection d'un maître d'œuvre. Suite à ces travaux c'est l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de : Richard DUMAS architecte, Alain FREYTET paysagiste, Franck WATEL graphiste expographe ; qui a été missionnée pour accompagner TAKH dans cette transition. Cette équipe a été choisie pour sa triple compétence : Architecture, Paysage et Interprétation qui sont liées ensemble depuis le début du projet.

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

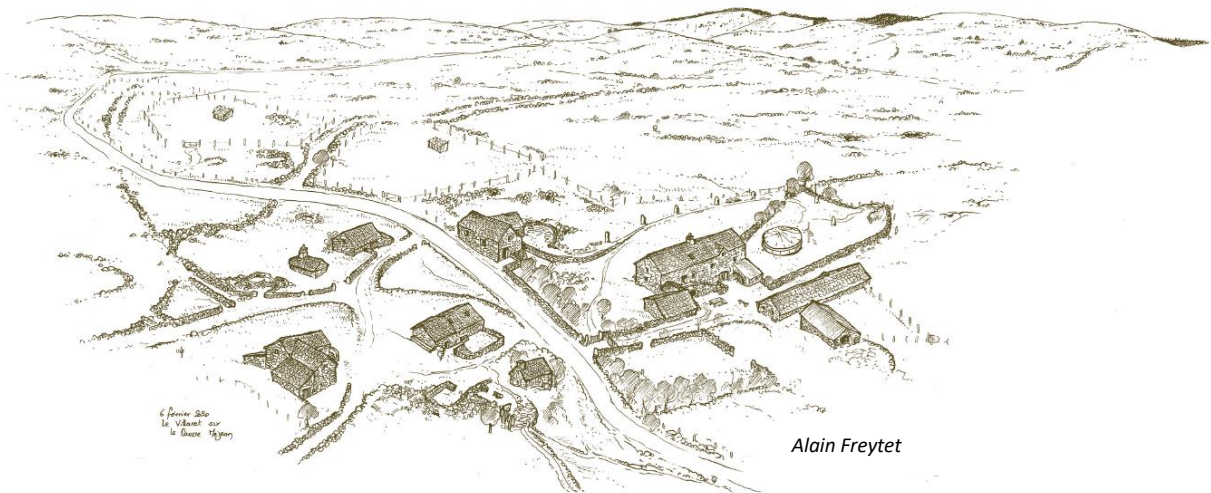
Le Villaret est le lieu d'accueil principal de l'équipe Takh. Bordant la route qui relie Hures-la-Parade à Florac il regroupe la maison du Parc National des Cévennes et l'association. Les constructions en pierre, ornées de couverture en lauze calcaire, typiques de la région, requièrent aujourd'hui une intervention de restructuration pour la sauvegarde du hameau. Fruits de la collaboration entre l'équipe Takh et la maîtrise d'œuvre, le programme et ses fonctions prévoient des lieux d'accueil pour le grand public et les professionnels de la biodiversité.

### La genèse du projet :

Le projet a commencé par une semaine de résidence, en imprégnation dans ce qui était à l'origine une simple base scientifique qui ressemblait à un refuge de montagne. Cette phase a permis la rencontre de plusieurs métiers avec comme lien le motif du cheval de Przewalski et la relation au causse. C'est quoi le causse : une forte exposition aux climats, un sentiment d'infini, le langage des pierres calcaires, une surface tendue. Pour l'équipe de maîtrise d'œuvre, il a fallu s'adapter à la réactivité d'une association qui met en œuvre tout de suite. Le croquis a donc pris une importance primordiale dans l'accompagnement. Il a permis une réactivité efficace en laissant des traces des échanges facilement mobilisables. Il n'y a pas eu de relevé de géomètre, simplement la mise en place d'une perspective de référence au 500ème pour remettre à chaque fois les petits aménagements dans leur contexte. Cette perspective a servi de support pour le schéma d'intention paysagère qui reprend la création d'un parcours de visite, d'une scénographie de découverte coconstruite entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Chaque élément de projet est dessiné même s'ils ne seront réalisés pour certains qu'à très long terme. Cette feuille de route vient guider le projet et les interventions sur le temps long.







### Le stationnement et les cheminements du village :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Le stationnement qui occupait la place centrale du Villaret, une parcelle appartenant à l'association a été supprimé au profit d'emplacements le long de la route au-dessus du Village. Cette localisation libère le village caussenard de la présence de la voiture et permet à chacun de percevoir le hameau dans son paysage avant d'y pénétrer. Un sentier est créé pour éviter aux piétons d'emprunter le passage dangereux du tournant de la route. Il mène à la placette d'information.





### La placette d'information :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Sur cette placette dallée se trouvent à la fois les panneaux d'entrée du Parc National et les panneaux de l'association. Les informations se complètent. Un petit muret de pierre sèche permet de s'asseoir à l'ombre d'un jeune frêne. A quelques pas, un beau point de vue permet d'apprécier l'intégrité et la valeur de ce village caractéristique du Causse Méjean.



### Les murets de pierre :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Un grand nombre de murets structurent le village en reliant les bâtiments les uns aux autres, en encadrant les chemins et en entourant des enclos de jardins ou de contenance des brebis. Ils ont été pour un grand nombre restaurés selon la technique de la pierre sèche, c'est à dire sans utilisation de mortier. Certains murs sont construits pour répondre à des fonctions nouvelles. Ils servent par exemple de bancs, ou d'abri pour la faune. Ils guident sans en avoir l'air les visiteurs et soutiennent des terrasses. Les travaux de création ou de restauration des murets sont effectués par des murailleurs qualifiés ou par des stagiaires de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche » lors de stages permettant d'obtenir le certificat de qualification professionnelle.





### Les gîtes pour la faune :

*Textes et images issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Les compétences naturalistes de l'équipe de Takh ont permis de multiplier les gîtes pour la faune. Ces abris servent notamment à l'hivernage ou la reproduction d'une faune variée. Des creux dans les murs de soutènement sont mis en place, des clapas (amas de pierre) sont créés en gardant en leur sein des abris soit en pierre soit en bois. Dans les murs des bâtiments, de nombreuses cavités sont conservées ou créées dont certaines traversantes permettant une observation depuis l'intérieur du bâti. Certains de ces abris, notamment ceux créés pour les serpents et les lézards, étant au stade expérimental, des mesures de température sont effectuées pour s'assurer du confort hivernal. Les murets de pierre sèche et leurs anfractuosités sont très favorables à une faune nombreuse. Le fait de ne rien planter, de ne pas bouleverser le sol, de ne pas amener de pesticides assure aux végétaux et insectes un milieu accueillant. La conservation de buissons et la mise en place de fagots créent des gîtes et des abris favorables à de nombreuses espèces. Un suivi naturaliste précis, en lien avec les scientifiques de la Tour du Vallat et le Parc national, apporte des connaissances précieuses et des pistes à suivre pour que chacun, à l'occasion de ses travaux, puisse augmenter la capacité d'accueil de la faune sauvage.

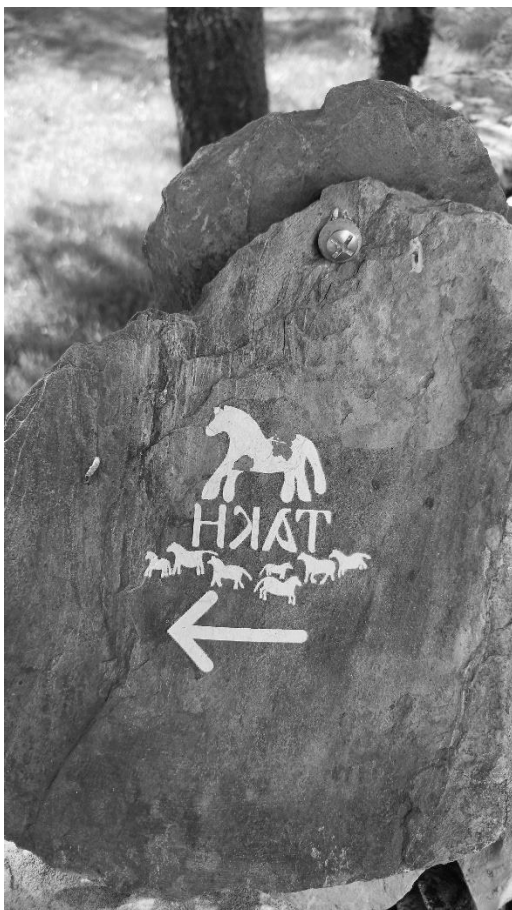


### Les clôtures :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

De façon ponctuelle, à proximité du village, la localisation et la nature des clôtures de l'enclos des chevaux sont reprises afin de rendre l'observation plus agréable. Le grillage est remplacé par des fils électriques lisses presque invisibles. Une lisse d'avertissement ou des murets sont mis en place au devant de la clôture. La clôture est déplacée en contrebas de certains points hauts, notamment le grand rocher de l'enclos de la yourte, pour que le regard puisse passer au-dessus et permettre la contemplation du causse et des chevaux. Devant les bâtiments, des poteaux sont déplacés pour ne pas perturber la perception du paysage.





### La signalétique :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Une évolution de l'image de marque s'est développée sur les bases du logotype historique (retouche du dessin et choix de deux typographies d'accompagnement). Pour la signalétique, les choix de matériaux se sont portés sur du composite gravé fixé sur un mobilier bois inspiré des boîtes de transport des chevaux et sur des ardoises récupérées des toitures, imprimées en blanc.

### Les lavognes :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Sur le causse qui ne possède pas de rivières et de ruisseaux, les lavognes traditionnelles sont construites aux creux des dolines afin de récolter les eaux de pluie. Souvent dallées, elles sont rendues étanches avec de l'argile. Ce motif est réutilisé pour les points d'eau des chevaux. Celle du Villaret est localisée avec soin, ni trop loin ni trop proche, afin de pouvoir observer les chevaux dans le paysage caussenard. Elle est alimentée par une ancienne cuve de récupération d'eau d'un des bâtiments. Juste en face du Villaret, sur la Serre de l'Ubac, une lavogne destinée aux vautours, à proximité du charnier, est installée dans une petite doline perchée. Des fibres sont utilisées en mélange avec l'argile pour assurer une bonne étanchéité. Le retour d'expérience permettra de reconduire cette technique et d'éviter le béton.

### Le parcours d'interprétation :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Été 2023, une première étape du mobilier d'interprétation extérieur a été mise en place dans la descente du public vers le rocher belvédère. Il s'agit d'un parcours en 8 étapes sur l'évolution des équidés depuis la chute de la météorite qui a provoqué l'extinction des dinosaures et favorisé le développement des mammifères il y a -66 M.A. Le cheminement est jalonné de fac-similés d'ossements, réalisés d'après fossiles, en béton moulé. Ces sculptures sont fixées sur de grandes dalles de calcaire récoltées localement. Un panneau explicatif se situe au milieu du parcours, protégé dans un abri observatoire inspiré des boîtes de transport de chevaux. A chaque belle saison, un Ger mongol est installé dans l'enceinte accolée aux bâtis : il incarne le lien avec le premier lâché de chevaux en Mongolie et l'ONG sœur mongole KTT. Une grande carte de Mongolie accompagnée de photographies habille son intérieur.

### L'enclos de la yourte :

*Textes issus du portfolio d'avancement du chantier :*

Cet enclos est maintenant entouré de murets de pierre sèche restaurés. Les ormes qui l'ombragent sont taillés. La pelouse naturelle d'altitude est favorisée grâce à un semis issu du foin récolté dans les granges avoisinantes. Les abords de la yourte sont aménagés avec discrétion pour permettre un montage facile. Des dalles sortant des murs, des grosses pierres posées à plat et de petits murets servent de banc. Cet espace peut servir de salle extérieure pour des spectacles et des conférences.



